

## Inter-professionnalité : les balbutiements



La volonté de maintenir les patients à domicile fait de l'inter-professionnalité\*, ou coopération interprofessionnelle, un enjeu majeur de société et de santé... Plus de 5 ans après la loi Fourcade, nous n'en sommes toujours qu'aux balbutiements.

Pourtant l'intérêt est bien là : plutôt qu'une approche segmentaire, il faut instaurer une collaboration étroite entre les différents professionnels de santé libéraux pour optimiser l'organisation du parcours de soin du patient « en ville » et réaliser des économies sur les dépenses de santé. En résumé, recevoir et prodiguer les bons soins, avec les bons professionnels de santé, au meilleur coût. Un projet ambitieux mais nécessaire dans l'intérêt du patient !

Il y a déjà des expérimentations en cours, des financements mis à disposition... mais cela ne suffit pas. Il faut passer à l'étape suivante et généraliser les pratiques. Il ne faut pas voir l'inter-professionnalité seulement pour le suivi de la BPCO, du diabète, de soins palliatifs, etc., il faut que celle-ci fasse partie intégrante du parcours de soins, et que des ponts de communication efficaces soient créés.

Aujourd'hui, il manque en effet des outils pour faciliter la coordination comme des fiches de liaisons, des logiciels compatibles avec le DMP (Dossier Médical Personnel) ou encore des messageries sécurisées.

Mais, avant même les outils, ce qui est primordial, pour assurer une coopération dans un souci d'efficacité, de qualité et de sécurité, c'est la volonté du pharmacien, acteur essentiel dans la prise en charge du patient à domicile, de se positionner comme le pivot indispensable sur le sujet de l'inter-professionnalité. Le pharmacien a les atouts nécessaires pour insuffler une nouvelle manière de travailler ensemble.

*\*Pour rappel, la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé & Territoires) de 2009 pose le principe général de la coopération interprofessionnelle en donnant un cadre légal et en fixant les objectifs et les moyens. La Loi Fourcade de 2011 précise les champs d'application.*